

Préserver nos droits et construire l'avenir



## Élections de vos représentants au conseil d'administration



### Faciliter l'accès aux soins pour tous

Dans le domaine de la santé, les démarches administratives doivent être simples, évitant un abandon des soins ou un non-remboursement des frais engagés. Nous exigeons que la CAMIEG mette en œuvre des **procédures claires et simplifiées** pour les assurés des IEG.

Elle doit se doter des moyens humains afin d'accompagner les assurés dans les démarches complexes (reconnaissance ALD, survenance d'un handicap,...).

**FO** revendique la **centralisation de toutes les tâches au sein de la CAMIEG et ce depuis sa création**. En 2019, nous avons obtenu la ré-internalisation des appels concernant les remboursements jusqu'alors traités par la CPAM92.

**Les remboursements liés aux feuilles de soins papiers** continuent d'être source de mécontentement par la perte des documents envoyés et des délais de traitement. Pour **FO**, il est indispensable que ce service, effectué par la CPAM92, soit **ré-internalisé**.

La CAMIEG doit **améliorer ses relations avec les professionnels de santé**.

**FO** revendique, d'une part, la mise en œuvre d'un outil de calcul permettant de connaître le reste à charge. D'autre part, nous exigeons la mise en œuvre de moyens de communications simples afin de pallier aux dysfonctionnements concernant le tiers payant.

**La CAMIEG doit mettre en œuvre les moyens de communication rapides, accessibles et efficaces vis-à-vis des assurés.**

Depuis la création de la caisse, les administrateurs **FO** ont œuvré pour écouter, renseigner, accompagner tous les assurés des IEG par la diffusion régulière de fiches pratiques et livrets.

Notre délégation n'a eu de cesse d'œuvrer pour – et uniquement pour – votre protection maladie : celle-ci n'est pas négociable au profit d'intérêts étrangers à la santé.

Contrairement aux assurés du régime général, vous avez la possibilité d'exprimer votre choix : ne vous en privez pas !

Que ce soit par correspondance ou par voie électronique, pour une protection de haut niveau, un seul choix,

**votez FO!**



# Renforcer nos garanties

Il est indispensable que notre régime spécial réponde au plus près des attentes de ses assurés : **des cotisations justes pour des remboursements et services de qualité !**

Nos remboursements doivent être à la hauteur des cotisations versées pour le régime complémentaire.

**FO s'est opposée, s'oppose et s'opposera à ce que les excédents de la CAMIEG, fruits de vos cotisations, soient spoliés par les Pouvoirs Publics sous couvert d'une pseudo-solidarité.**



**Notre organisation syndicale a été la seule à refuser toute ponction !**

Des **améliorations de remboursement sont possibles sur des postes de dépenses existants** tels que les dépassements d'honoraires, les équipements hors « 100% santé » pour l'optique et le dentaire...

**Le plafonnement du remboursement des prothèses auditives imposé aux mutuelles est une aberration pour notre régime !**

**De nouvelles prises en charge** doivent voir le jour, telles que la psychologie, l'homéopathie, le remboursement partiel des médicaments prescrits non pris en charge par la Sécurité Sociale, la prise en charge des chargeurs sur secteur pour les prothèses auditives...

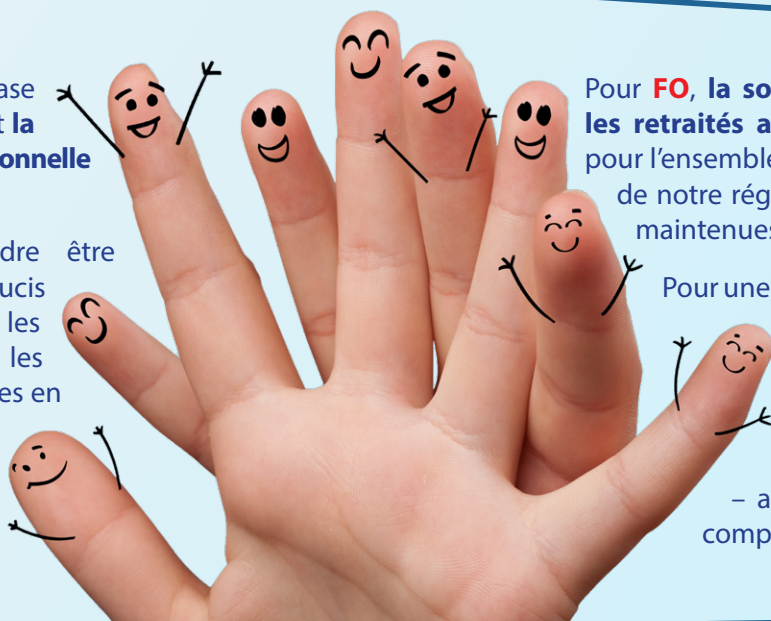
**Nous défendons la prise en charge de ces dépenses par notre régime spécial maladie et non le report automatique de celles-ci sur une couverture sur-complémentaire à laquelle tous ne peuvent prétendre !**

**Le désengagement de la Sécurité Sociale sur les remboursements ne doit pas être une fatalité dans la gestion de notre régime spécial.**

# Préserver la solidarité

Un des principes de base de la Sécurité Sociale est **la solidarité intergénérationnelle et familiale.**

Nul ne peut prétendre être épargné par des soucis de santé. C'est dans les épreuves difficiles que les cotisations des personnes en bonne santé sont une richesse inégalable.



Pour **FO**, la **solidarité des actifs envers les retraités ainsi que la grille unique** pour l'ensemble des assurés sont les bases de notre régime spécial et doivent être maintenues.

Pour une solidarité pleine et efficace, **FO revendique la prise en compte des situations financières actuelles** – et non des revenus de l'avant-dernière année – afin de s'affilier au régime complémentaire.

Pour préserver nos droits et construire l'avenir, **VOTEZ FO !**